

OBJECTIF

Permettre à 12 personnes d'acquérir, par une activité pratique salariée, les différentes compétences techniques, humaines et relationnelles pour exercer le métier d'Assistant(e) de vie aux familles
Transférer les connaissances et les compétences acquises pendant le parcours d'insertion, obtenir le titre professionnel du Ministère de l'Emploi "Assistant(e) de vie aux familles" pour accéder à un emploi durable en milieu ordinaire en tant qu'Auxiliaire de vie et/ou Auxiliaire parentale

Pour qui ?

12 personnes

Jeunes (- de 26 ans) ou adultes rencontrant de réelles difficultés d'insertion sociale et professionnelle
Eligibilité à l'IAE obligatoire

Pré-requis

Compréhension écrite et orale de la langue française, bonne présentation, disponible, motivé et ayant le sens des responsabilités, pas de contre-indication médicale

Prescripteurs

POLE EMPLOI, PLIE, Mission Insertion, Mission Emploi, Services sociaux, Mission locale, Acteurs locaux de l'insertion et de l'emploi ...

DISPOSITIF

CHAMPS D'INTERVENTION SPECIFIQUE

Chantier d'insertion qualifiant d'une durée de 9 mois

DESCRIPTIF PEDAGOGIQUE

Planning de l'activité

4 mois en Formation pratique et/ou théorique

Centre de formation IEPC, 3 Avenue de la Concorde 78500 Sartrouville (centre agréé pour la certification)

Objectifs de la formation

- Connaître les différentes filières du métier, l'évolution professionnelle possible en fonction des expériences et de la compétence de chaque salarié, les différents type d'emploi
- Acquérir les compétences et comportements professionnels nécessaires pour une insertion professionnelle durable en milieu ordinaire
- Obtenir le Titre Professionnel du Ministère de l'Emploi d'Assistant(e) de vie aux familles délivré par l'IEPC, organisme agréé par la DIRECCTE
- Obtenir le SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- Accéder à un emploi stable en tant qu'assistant(e) de vie aux familles (auxiliaire parentale et/ou auxiliaire de vie)

5 mois en Activité professionnelle

- Crèches associatives gérées par l'IEPC en Ile de France, Maisons de retraite publiques ou associatives
- 2 mois en immersion professionnelle dans le secteur d'activité ne correspondant pas à leur projet professionnel
3 mois en immersion professionnelle dans le secteur d'activité correspondant à leur projet professionnel

Objectifs des périodes d'immersion

Acquérir les compétences et connaissances nécessaires à l'exercice du métier d'assistant(e) de vie aux familles

Le rythme de 24 heures par semaine est maintenu avec cependant, après une période d'observation de 15 jours, une adaptation réelle des horaires au fonctionnement de la structure d'accueil à savoir que les salariés feront par roulement toutes les semaines des ouvertures (7h00 - 14h00), des fermetures (14h00 - 20h00) et des mi-journées (10h00 - 17h00). En effet, il est important que les salariés puissent intégrer les contraintes et exigences des métiers et s'intégrer parfaitement aux équipes de travail et au rythme de vie des résidents et des enfants.

Un accompagnement social hebdomadaire permettra de lever les freins en amont ou aval, en lien avec les prescripteurs.

Un accompagnement dans l'emploi de deux mois est prévu.

LIEUX D'ACCUEIL :

Centre de formation et maison pédagogique IEPC à Sartrouville
Maisons de retraite publiques ou associatives, crèches associatives gérées par l'IEPC sur le département du Val d'Oise ou Paris

CALENDRIER :

Du 10/01/2022 au 09/10/2022

Référent :

Madame Carole TALBOT

Adresse:

IEPC, 61 Rue de la Commune de Paris
93300 Aubervilliers

Tél.: 01 39 13 23 61 / 06 32 03 81 39

Mél.: iepc.sartrouville@orange.fr